Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-01_01_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 29 janvier 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 4 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, MOBUCHON Nathalie, Maire déléguée, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, MICHELET Guy, LUTZ Hélène, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, PANDOLFO Chantal, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, NAFFRECHOUX Yannick, MEUNIER Myriam, , LAGOUTTE Jean-Yves, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : TREUSSARD Jean-Michel (pouvoir à MEUNIER Myriam), SEGUR Aude (pouvoir à LUTZ Hélène), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : BEZELY Olivier, COLLIN Yannick, BOUE Jean-François

Secrétaire de séance : GALLO-BELLEIN Dominique

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**27**
Nombre de votants :	**30**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 01-01-2026-CM : Reprise anticipée des résultats des budgets annexes

L'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet, après la clôture de la journée complémentaire et avant le vote du budget primitif, de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos, sur la base d'estimations établies par l'ordonnateur, et attestée par le comptable public.

Cette faculté, introduite pour faciliter l'élaboration du budget primitif, permet de tenir compte au plus près de la situation financière réelle de la collectivité, sans attendre l'arrêté définitif du compte financier unique de l'exercice précédent.

Conformément aux orientations budgétaires, et considérant la nécessité d'une sincérité budgétaire pour aboutir à l'équilibre des budgets annexes, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025, sur la base des estimations attestées par le comptable public. Les résultats définitifs seront intégrés au budget lors de la présentation du compte financier unique et feront, le cas échéant, l'objet des ajustements nécessaires par le budget supplémentaire.

Ces résultats anticipés sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-01_01_2026_CM-DE

2025 CAMPING		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	202 541,75 €	227 514,51 €	
	Section d'investissement	70 645,96 €	29 284,69 €	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation	0,00 €	149 593,21 €	
	Report en section d'investissement	0,00 €	110 365,68 €	
	TOTAL (réalisation + reports)	273 187,71 €	516 758,09 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	9 798,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en n+1	9 798,00 €	0,00 €	
				RESULTATS 2025
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	202 541,75 €	377 107,72 €	174 565,97 €
	Section d'investissement sans RAR	70 645,96 €	139 650,37 €	69 004,41 €
	TOTAL CUMULE	273 187,71 €	516 758,09 €	243 570,38 €

2025 FRANCE SERVICES		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	111 119,74 €	104 012,33 €	
	Section d'investissement	4 409,10 €	5 960,82 €	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation		45 122,04 €	
	Report en section d'investissement		3 536,55 €	
	TOTAL (réalisation + reports)	115 528,84 €	158 631,74 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en n+1	0,00 €	0,00 €	
				RESULTATS 2025
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	111 119,74 €	149 134,37 €	38 014,63 €
	Section d'investissement	4 409,10 €	9 497,37 €	5 088,27 €
	TOTAL CUMULE	115 528,84 €	158 631,74 €	43 102,90 €

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-01_01_2026_CM-DE

2025 CINEMA		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	71 582,94 €	70 457,48 €	
	Section d'investissement	1 314,40 €	1 173,29 €	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation		28 992,88 €	
	Report en section d'investissement		3 955,60 €	
	TOTAL (réalisation + reports)	72 897,34 €	104 579,25 €	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en n+1	0,00 €	0,00 €	
				RESULTATS 2025
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	71 582,94 €	99 450,36 €	27 867,42 €
	Section d'investissement	1 314,40 €	5 128,89 €	3 814,49 €
	TOTAL CUMULE	72 897,34 €	104 579,25 €	31 681,91 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2311-5

Vu les instructions comptables M57 et M4

Vu les rapports de présentation du budget primitif 2026,

Vu les fiches de calcul de résultats prévisionnels établies par le Maire et attestées par le comptable, annexées à la présente délibération

Vu l'avis de la commission des finances en date du 23 janvier 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PROCÈDE à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 dans les budgets primitifs 2026 du camping municipal, du cinéma, de France Services, tels que définis ci-dessus.

Le Maire
Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor